

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2194

Attribution d'une subvention de 1 500 euros au Comité du Rhône et de la Métropole de Lyon de ski nautique et wake board pour la l'événement "Baby ski nautique", le 26 juin 2016 sur le Rhône dans le 3e arrondissement.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 6 JUIN 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2194 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 1 500 EUROS AU COMITE DU RHONE ET DE LA METROPOLE DE LYON DE SKI NAUTIQUE ET WAKE BOARD POUR LA L'EVENEMENT "BABY SKI NAUTIQUE", LE 26 JUIN 2016 SUR LE RHONE DANS LE 3E ARRONDISSEMENT. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 27 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Comité du Rhône et de la Métropole de Lyon de ski nautique et wake board organise la manifestation « Baby ski nautique », le dimanche 26 juin 2016 de 9h00 à 18h00.

La manifestation se déroulera sur le Rhône, quai Augagneur entre le pont Wilson et le pont de la Guillotière dans le 3^e arrondissement. Le point d'accueil et de départ des bateaux se situera sur les Berges du Rhône, à proximité des Terrasses de la Guillotière, au niveau de la mise à l'eau.

Cette journée sera l'occasion de faire découvrir gratuitement le ski nautique aux enfants de 3 à 10 ans. Elle constitue la seule manifestation de ce genre organisée en France.

Cette discipline spécialisée s'appelle le « baby-ski ». Cinq bateaux seront spécialement équipés d'un moteur hors-bord de faible puissance et d'une barre fixée sur le côté au milieu ou sur l'avant de l'embarcation sur laquelle l'enfant pourra se tenir.

Des skis de petite taille seront reliés entre eux pour éviter le mouvement d'un écart, des combinaisons et gilets de sauvetage seront également prévus.

Environ 200 enfants lyonnais (5 à 8 enfants par heure) pourront ainsi être accueillis pour découvrir la glisse nautique au cœur de la ville.

Une vingtaine de bénévoles expérimentés seront présents et assureront une sécurité maximale pour les participants, incluant secouristes diplômés pour l'animation baby-ski sur l'eau ainsi que pour l'accueil et la préparation des enfants sur les berges.

Les objectifs du Comité du Rhône et de la Métropole de Lyon de ski nautique et wake board pour cette édition sont :

- d'organiser un événement gratuit spécialement pour les enfants ;
- de les sensibiliser au plaisir de la glisse nautique et de leur faire découvrir une nouvelle discipline ;
- de proposer une nouvelle activité aquatique dans le calendrier sportif à Lyon ;

- de mettre en valeur les berges du Rhône.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi de proposer une journée d'initiation de ski nautique aux enfants et donc d'offrir aux familles une journée conviviale et sportive.

Pour l'organisation de cet événement, l'Association sollicite une aide financière à hauteur de 2 000 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 4 300 euros.

En 2015, le Comité du Rhône et de la Métropole de Lyon de ski nautique et wake board n'a pas perçu de subvention de la Ville de Lyon.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation au plan sportif et animation dans la ville, je propose d'allouer une subvention de 1 500 euros au Comité du Rhône et de la Métropole de Lyon de ski nautique et wake board.

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1. Une subvention de 1 500 euros est allouée au Comité du Rhône et de la Métropole de Lyon de ski nautique et wake board pour la manifestation « Baby ski nautique », le 26 juin 2016.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT